

INTERROGATION D'ECONOMIE

EPREUVE COMMUNE : ORAL

Nicolas DROMEL, Gaël GIRAUD

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes, dont 15 minutes d'exposé et 15 d'entretien

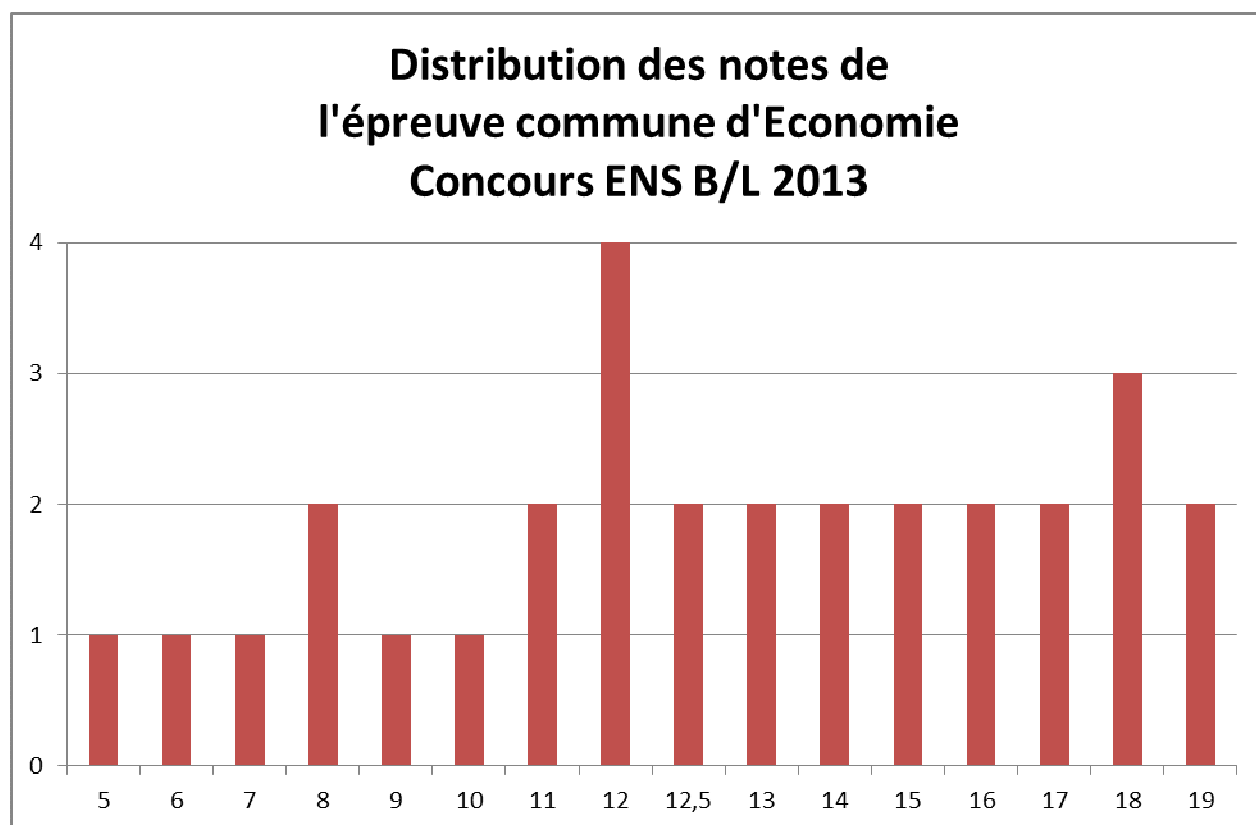
Type de sujets : question et ensemble de documents

Modalité du tirage : même sujet pour 3 candidats successifs

Documents autorisés : aucun

Calculatrice fournie.

Moyenne : 13/20 ; écart-type : 3,9/20



Les documents proposés comportaient à la fois des textes, tableaux et graphiques extraits de sources diverses, allant de la presse généraliste aux documents de travail scientifiques, en passant par des extraits d'ouvrages. Le jury s'est efforcé de couvrir plusieurs champs de la discipline économique, depuis la théorie macro-économique et monétaire jusqu'à l'épistémologie de l'économie, en passant par la micro-économie du marché du travail, l'histoire des faits, les théories de la justice et l'histoire de la pensée.

Tous les candidats ont proposé un exposé structuré et clair, et se sont prêtés au jeu des questions d'une manière satisfaisante. Cette qualité moyenne satisfaisante se traduit par la rareté des notes très faibles, par une moyenne élevée (13/20) et un écart-type qui n'a rien d'excessif (3,9/20).

Les dossiers étaient de difficultés variées, mais le jury a tenu évidemment le plus grand compte de ces différences dans ses exigences et ses questions. Comme l'année précédente, le jury note la bonne information, en moyenne, des candidats sur les enjeux financiers de la crise entamée en 2007, alors même que ceux-ci ne figurent pas expressément au programme du concours. En revanche, il observe que le dossier sur la théorie de la valeur, par exemple, dédié pour l'essentiel à des auteurs Classiques, a pu donner lieu à d'excellentes prestations tout comme révéler des lacunes inacceptables de la part de préparateurs admissibles au concours. La fréquentation des grands auteurs ne saurait être facultative.

Les candidats ont en général fait bon usage des documents. Certains d'entre eux n'ont pas toujours su prendre le recul nécessaire face à quelques documents qui sortaient volontairement des sentiers battus. Ainsi la politique macro-économique et monétaire du Dr Hjalmar Schacht exige-t-elle d'être analysée pour elle-même, et ne saurait être simplement disqualifiée au motif qu'elle a été mise en œuvre sous un régime totalitaire. Inversement, les dossiers qui comportent des extraits de manuels universitaires doivent être aussi une invitation, pour les préparateurs, à exercer leur vigilance critique. C'est le cas, par exemple, lorsque tel auteur justifie l'imprécision qui entoure la mesure empirique du NAIRU en invoquant le prétendu manque de précision avec lequel les astrophysiciens mesurent la distance Terre-Lune (laquelle est connue au micron près). Par ailleurs, certains dossiers présentent à dessein différentes thèses contradictoires autour d'un même sujet : cela signifie que le candidat est invité à problématiser son exposé afin de rendre compte des débats intellectuels sans lesquels l'économie ne serait plus une discipline vivante.

Le jury prend note du bon niveau, en moyenne, des candidats dans le champ micro-économique. Il se félicite de constater que l'effort spécifique mené autour de la macro-économie, déjà perceptible l'année précédente, a été poursuivi. Cet effort, cependant, doit s'accompagner de l'approfondissement du contexte politique, historique et philosophique dans lequel les différentes théories étudiées ont été élaborées. Le jury s'étonne, par exemple, d'avoir pu entendre un préparateur qualifier John Maynard Keynes d'économiste "anti-libéral".

La discussion après l'exposé joue, comme les années précédentes, un rôle important. Les candidats sont invités à y faire preuve d'ouverture et de capacité d'adaptation, car le jury peut leur poser des questions destinées à les inviter à penser à frais nouveaux certains aspects des questions qu'ils viennent d'aborder. Ainsi, s'interroger sur les propriétés de la fonction d'offre de travail ---peut-elle être strictement croissante en fonction du salaire ?--- ne constitue pas un piège tendu au candidat mais une invitation à réfléchir à la pertinence de la "loi de l'offre et de la demande" dans la fixation des salaires. Lorsqu'une telle invitation est saisie, cela est toujours récompensé par le jury.

Liste des sujets :

Les théories économiques de la justice

La politique macro-économique de l'Allemagne durant les années 1930.

Le prix de l'eau.

La détermination du salaire.

L'arbitrage inflation-chômage.

Le contrôle des monopoles.

Les prix plancher.

Les politiques économiques : règle ou discrétion.

Qu'est-ce que la valeur économique ?

Comment mesurer la pauvreté ?